

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit décembre à onze heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Paul
AUDAN, Maire.

Date de convocation : 12 décembre 2017

Conseillers en exercice : 23

Etaient présents : Mesdames Michèle COTTRET, Danielle CASALE, Anita DELAUNAY, Josette
LAUVERGNAT, Anne-Marie PERRON, Nicole VENTEUX, Mirjam REINHARD, Marinette
DURANDEU, Nicole VIDAL.

Messieurs Paul AUDAN, Christian LOGIER, André LOZANO, Raymond MAZZOLENI, Alain
ROUX, Jean-Pierre MONTOYA, Victor NAHOUM.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : Monsieur Jean-Pierre BAUX donné pouvoir à Monsieur Paul AUDAN, Madame
Dominique CENNI, Monsieur Cyril MASQUIN, Monsieur Jean-Paul OGIEZ, Madame Julie
ROCCHIA, Madame Marie SOGODOGO, Monsieur Philippe VIDAL.

Monsieur Raymond MAZZOLENI a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Subvention du budget Commune au budget annexe Centre Social pour 2017

Rapporteur : Monsieur André LOZANO

Vu le vote du budget primitif 2017 du Centre Social en date du 13 avril 2017, équilibré par
une subvention communale de 695 470,61 €,

Au vu des dépenses et recettes réalisées à ce jour, le rapporteur précise à l'assemblée qu'il
convient d'allouer une subvention d'équilibre de 515 000,00 € du budget principal de la
commune au budget annexe du Centre Social, somme qui correspond au déficit 2017
constaté à ce jour.

Au vu du compte administratif 2017, dans lequel sera constaté le résultat de l'exercice, un
reliquat de subvention sur l'exercice 2018 sera éventuellement versé en cas de déficit plus
important.

L'exposé du rapporteur entendu, et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

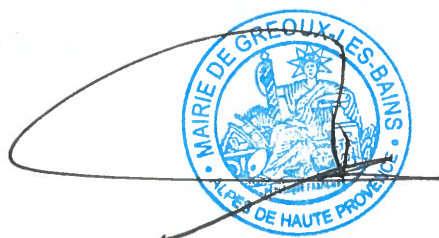
DECIDE de verser au budget annexe du Centre Social une subvention du budget principal
d'un montant de 515 000,00 €,

PRECISE que la dépense correspondante est prévue à l'article 657363 du budget primitif
2017 de la commune, et la recette correspondante à l'article 7474 du budget primitif 2017 du
Centre Social.

Fait et délibéré à Gréoux-les-Bains,
le 18 décembre 2017

Le Maire,

Affichage :
le 19 décembre 2017



Paul Audan